

## CONGRÈS : Étape 1

**Du 04 au 25 novembre, les adhérents des syndicats de la FSU sont invités à voter sur les rapports d'activité et financier de la FSU nationale et départementale ainsi que pour les listes de candidatures nationales destinées à recomposer les instances de notre fédération.**

Ces votes précèdent notre congrès départemental des 7,8 et 9 décembre prochains auquel vous pourrez participer. Congrès départemental qui préparera celui de Metz qui réunira des représentants des syndicats nationaux, des tendances (en fonction de leur représentativité suite à ce vote) et des sections départementales (dont la nôtre).



Pour les procédures nationales, les textes et listes se trouvent dans la revue **Pour** que vous avez déjà dû recevoir. Si ce n'est pas le cas contactez le secrétariat de votre syndicat national.

Pour le niveau départemental, cette revue-ci contient les rapports d'activité et financier départementaux, les appels à voter ainsi que le matériel de vote.

Dans un contexte où les services publics et les personnels qui les rendent font l'objet d'attaques sans précédent, la FSU a besoin de s'appuyer sur la participation de toutes et tous ses adhérent·es pour continuer son action.

Malgré la loi de « Transformation de la Fonction Publique », la FSU reste déterminée à défendre un autre modèle de services publics respectueux de ses agent·es. Un modèle humaniste où les agent·es rendent un service public à toutes et tous sans aucune discrimination avec les moyens nécessaires et adapter aux besoins de chacun·e.

*Le secrétariat départemental*

## FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE SECTION DEPARTEMENTALE DE LA REUNION

Résidence « Les Longanis », 7 Blvd Mahatma Gandhi, appt 4, 97490 Sainte-Clotilde  
[fsu974@fsu.fr](mailto:fsu974@fsu.fr) / Tél : 0693 00 30 52 / [www.fsu974.fsu.fr](http://www.fsu974.fsu.fr)



# EXTRAITS REGLEMENT ELECTORAL POUR LE VOTE NATIONAL D'ORIENTATION FEDERALE (2021)

Les syndiqué-es seront appelé-es du jeudi 4 novembre au jeudi 25 novembre 2021 inclus à exprimer, individuellement et à bulletin secret, leur choix d'orientation pour la Fédération. Ce vote, organisé conformément à nos statuts, est une des phases de la préparation du 10<sup>ème</sup> Congrès fédéral national et des congrès départementaux préparatoires. Ce vote est déterminant. Ses résultats servent en effet non seulement de référence pour déterminer la composition des instances nationales de la FSU mais aussi de base pour la désignation des délégué-es aux congrès fédéraux départementaux et national. Ce vote engage aussi chaque syndicat national. C'est en effet sur la base des résultats dans chaque syndicat que celui-ci constitue sa délégation pluraliste dans les instances nationales de la FSU. C'est enfin au sein des listes présentées que seront désignés les élu-es qui siégeront dans les instances fédérales nationales au titre des tendances.

Démocratie et pluralisme comptent parmi les principes fondateurs de notre fédération. Permettre à chaque syndiqué-e d'exprimer dans un vote son choix d'orientation et reconnaître « le droit de chaque syndiqué-e de s'associer avec d'autres pour soumettre une orientation alternative au vote des syndiqué-es dans le cadre de la préparation des congrès de la Fédération » sont des illustrations concrètes du fonctionnement démocratique de la FSU et du respect des diversités et du pluralisme.

## Organisation du vote

Le vote se déroulera du jeudi 4 novembre au jeudi 25 novembre 2021 inclus. Le CDFN rappelle que :

- Les modalités d'organisation seront arrêtées après concertation entre les syndicats nationaux et les sections départementales,
- Conformément aux statuts, chaque SD et chaque SN a le droit de soumettre à débat et à consultation des points complémentaires.

Le CDFN précise que la partie « vote national d'orientation fédérale » du matériel de vote adressé à chaque syndiqué-e devra être conforme aux décisions du CDFN de septembre 2021. Un bulletin de vote « type » sera mis à disposition à cet effet.

Le CDFN rappelle que chaque syndiqué-e doit avoir communication de la totalité des textes et listes soumis au vote. Le vote est individuel et secret et ce, quelles que soient les modalités de vote. En cas de vote par correspondance, il devra être effectué sous double enveloppe, l'enveloppe extérieure comportant les noms, prénom, qualité et signature de l'électeur-riche. En cas de vote organisé sur le lieu de travail une liste d'émargement sera signée par l'électeur-riche au moment du vote. La présence d'un-e délégué-e de chacune des listes candidates à toutes les étapes du scrutin sera rendue possible.

## Conditions pour être électeur-riche

Compte tenu de la période durant laquelle les syndiqué-es sont appelé-es à exprimer leur choix, il est décidé que seront électeurs-rices :


- les syndiqué-e-s à jour de leur cotisation syndicale 2020-2021 dans l'un des syndicats nationaux de la FSU, sauf s'ils ont fait connaître leur démission avant la date du scrutin,
- tout-e nouvel-le adhérent-e qui au moment du vote aura acquitté sa cotisation 2021-2022.

## Collecte nationale des résultats

Les résultats de la consultation individuelle des syndiqués (vote d'orientation fédérale et autres questions éventuelles) seront collectés nationalement par une commission nationale composée à l'image du CDFN. Elle se réunira le jeudi 2 décembre 2021. Les résultats seront communiqués aux sections départementales, aux syndicats nationaux et aux tendances à compter du 2 décembre.

## MODALITÉS DU VOTE PAR CORRESPONDANCE (sauf organisation propre à votre syndicat)

### Mode d'emploi



**IMPORTANT : remplissez soigneusement l'enveloppe T en haut à gauche et mentionnez le nom exact du syndicat de la FSU dont vous êtes adhérent/e.**

# RAPPORT D'ACTIVITÉ - Section Départementale FSU La Réunion

## Septembre 2019 - Septembre 2021



L'ensemble des militant·es de la FSU Réunion et de ses syndicats expriment ici leur chagrin d'avoir perdu leur camarade Camille, qui a exercé trop brièvement les fonctions de cosecrétaire départementale adjointe. Notre camarade avait l'envie et la motivation de faire bouger les choses et c'est ce qu'elle a pu nous montrer durant sa trop courte mandature. La FSU Réunion et le SNES Réunion perdent une militante humaniste et sincère. Tu resteras à jamais dans nos mémoires et dans nos cœurs.

*La crise sanitaire a conduit à prolonger de 6 mois la mandature précédente. Ainsi, la période examinée ici couvre, de dates à dates, la dernière année de la précédente et les premiers mois de l'actuelle mandature. Ce rapport d'activité (RA) chevauche donc les deux périodes à partir de septembre 2019, là où le précédent RA s'était arrêté.*

*Depuis lors, la section départementale (SD) FSU de La Réunion ne compte plus, parmi les Syndicats nationaux (SN) qu'elle regroupe, celui des chefs d'établissements de l'Éducation nationale (EN). Cela porte à 15 le nombre de syndicats structurés au sein de la FSU Réunion. Le nombre d'adhérents est de 2356 au 31-08-21 contre 2427 au 31-08-20 et 2411 au 31-08-2019. Soit +0,66% entre 2019 et 2020 et -2,93% entre 2020 et 2021, pour la période 2019-2021 la FSU Réunion a donc un nombre assez stable d'adhérents (-2,3%).*

*Ces 15 SN sont implantés dans les collectivités territoriales (Région, Département, plusieurs communes et intercommunalité, SDIS) ainsi que dans plusieurs ministères (Justice, Environnement, Enseignement Agricole, Enseignement Supérieur, Éducation Nationale) et des structures mixtes (Pôle Emploi, Caisse des Dépôts et Consignation).*

*La FSU est aujourd'hui la première organisation de l'Éducation Nationale tant à la Réunion que sur la France entière. Elle est également représentative dans les autres ministères où elle syndique.*

*Sa particularité est d'être la seule organisation syndicale implantée exclusivement dans la Fonction Publique, ce qui en fait une experte en la matière.*

### FONCTIONNEMENT

Malgré la crise sanitaire les instances de la SD FSU Réunion ont été régulièrement réunies grâce aux visioconférences ou aux modalités hybrides qui ont permis de répondre à la problématique du confinement. Ce faisant, cette méthode, en favorisant la participation à distance a également favorisé le quorum. Elle est toujours proposée aux membres des instances.

- COMPOSITION DES INSTANCES

Les instances de la SD FSU départementale (Conseil Délibératif Fédéral Départemental, CDFD, et Bureau Exécutif Fédéral Départemental, BEFD) reposent sur deux socles que sont la représentation des SN d'une part et celle des tendances (courants de pensée) d'autre part. La première est calculée en fonction des effectifs, la seconde en fonction du vote d'orientation locale (à venir en 2022). Cette représentation des tendances se décline de la façon suivante :

<b>2016-2020 – CDFD (50 sièges)</b>			
Tendances	9 AF	8 UA	8 URIS
Syndicats Nationaux	3 SDUTER / 1 SNASUB / 1 SNE / 2 SNEP / 1 SNEPAP / 4 SNES 1 SNESUP / 1 SNETAP / 1 SNICS / 1 SNPES-PJJ / 1 SNPI / 2 SNUEP 2 SNUipp / 1 SNUP-CDC / 1 SNUPDEN / 2 SNUTEFI-PE		
<b>2016-2020 – BEFD (32 sièges)</b>			
Tendances	6 AF	5 UA	5 URIS
Syndicats Nationaux	1 siège par SN		
Secrétariat exécutif départemental :			
Cosecrétiat départemental AF-UA, 1 SD-adjoint AF, 1 trésorier AF, 1 trésorier adjoint UA			

<b>2020-2022 – CDFD (50 sièges)</b>		
Tendances	17 AF	8 UA
Syndicats Nationaux	1 SNASUB / 1 SNE / 3 SNEP / 1 SNEPAP / 5 SNES 1 SNESUP / 1 SNETAP / 1 SNICS / 1 SNPES-PJJ / 1 SNPI / 2 SNUEP 3 SNUipp / 1 SNUP-CDC / 1 SNUTEFI-PE / 2 SNUTER	
<b>2020-2022 – BEFD (30 sièges)</b>		
Tendances	10 AF	5 UA
Syndicats Nationaux	1 siège par SN	
Secrétariat exécutif départemental : Cosecrétariat départemental AF, CoSD-adjoint (AF-UA), 1 trésorière AF, 1 trésorier adjoint AF		

- **MOYENS FEDERAUX (DÉCHARGES)**

La réforme du dialogue social a abouti à la diminution des moyens accordés aux syndicats. Ces moyens sont uniquement des décharges de temps de travail. L'évolution (en Équivalent Temps-Plein, ETP) de la quantité et de la répartition des décharges entre 2019 et 2021 :

<b>2019-2020</b>		
Cosecrétariat FSU	0,541	0,958 (=)
Secrétariat CHSCTA Education Nationale	0,056	
FSU Territoriale	0,2	
FSU Justice	0,161	
<b>2020-2021</b>		
Cosecrétariat FSU	0,433	0,958 (=)
Communication SD FSU	0,222	
FSU Territoriale	0,2	
FSU Justice	0,161	
<b>2021-2022</b>		
Cosecrétaire FSU	0,444	0,914 (-4,6%)
Secrétariat CHSCTA Education Nationale	0,167	
FSU Territoriale	0,2	
FSU Justice	0,1	

## CONTEXTE GÉNÉRAL

Cette période se situe dans la deuxième moitié du mandat d'Emmanuel Macron. Après une première moitié consacrée aux réformes les plus brutales (Code du Travail, Fonction Publique, ISF, Retraites, assurance-chômage) et malgré quelques inflexions clientélistes (remboursement des consultations psy, primes aux soignant·es, aux AESH,...), la suite prolonge une politique ultra-libérale assumée faite d'attaques répétées et coordonnées contre les outils de cohésion sociale et les militant·es et syndicats qui les défendent.

Ces attaques se sont poursuivies malgré la crise sanitaire. Ainsi en pleine pandémie, des lits d'hôpitaux ont été fermés et des postes dans la Fonction Publique ont été supprimés. Le début de l'année 2020 verra aussi l'entrée en vigueur de la loi de Transformation de la Fonction Publique (TFP). Cette loi va surtout permettre la destruction de bon nombre d'acquis notamment le paritarisme qui va se réduire à peau de chagrin. Sans oublier la réforme de la justice des mineurs qui revient sur des décennies de bienveillance à l'égard de la jeunesse en difficulté. Seul le projet de réforme des retraites a été mis en pause quand celui de l'assurance-chômage a pu être repoussé, grâce à l'action juridique des organisations syndicales dont la FSU, pour être dorénavant en vigueur.

Pour obtenir la réélection d'E. Macron et à quelques mois des élections, le gouvernement et le parti présidentiel peaufinent une stratégie visant à installer durablement dans l'opinion l'idée que l'élection se jouera autour d'un duel entre Macron et l'extrême droite. La campagne est bel et bien lancée et le "en même temps" est de retour ; celui-ci oscille entre démagogie et déclarations que l'on s'attendait plutôt à trouver dans le bréviaire de l'extrême-droite.

- **CRISE SANITAIRE**

Mars 2020, alors que notre département est en vacances scolaires, le monde entier plonge dans une crise sanitaire sans précédent avec le Covid-19. Une bonne partie du monde se confine dont l'ensemble des territoires français. Après la stupeur, c'est la gestion quotidienne de cette période complexe pour toutes et tous qui va occuper les militant·es de la FSU. Nous avons été très critiques, comme d'autres, à l'égard des incohérences et carences incontestables du gouvernement. Qu'il s'agisse de la question des

masques, tests et vaccins, du confinement, du couvre-feu et des mesures imposées dans les services publics notamment les établissements scolaires.

Avec la mise en place de la loi TFP, la crise sanitaire va permettre, dans l'Éducation Nationale, au rectorat d'expérimenter un nouveau type de dialogue social avec des réunions « Ressources Humaines » (RH), régulières pendant le confinement puis hebdomadaires et bi-hebdomadaires aujourd'hui. Ces réunions où toutes les organisations, du public comme du privé, avec ou sans représentation, sont présentes ont surtout servi à faire remonter les incohérences entre les annonces des autorités académiques et les consignes réellement données sur le terrain. Le secrétariat départemental FSU et les syndicats de l'Éducation Nationale ont participé à l'information active des collègues au travers de compte-rendus réguliers publiés via nos outils de communications (certains seront repris dans la presse). Malgré les difficultés organisationnelles posées par le confinement puis par les mesures de ralentissement, les instances de la FSU ont permis d'échanger sur les différents protocoles en vigueur dans les différents services publics où la FSU est présente. Ces échanges ont permis de porter haut la voix des agent·es des services publics de La Réunion, notamment lors de réunions de crise avec la préfecture.

Relativement épargné depuis le début de la pandémie, notre département va connaître une situation critique à partir du mois de juillet 2021 avec une forte augmentation du nombre de cas quotidiens et la saturation des services de réanimation. Dans le même temps, le gouvernement met en place un « passe sanitaire » pour contraindre, plutôt qu'inciter et donner les moyens, à la vaccination. Cette mesure liberticide est combattue par la FSU, sur le terrain juridique d'abord, puis par un soutien aux personnels concernés (psychologues des différents services publics par exemple). La FSU Réunion et Solidaires seront à l'origine du communiqué intersyndical (CFDT, CFE-CGC, CGTR, FSU, SAIPER, Solidaires, UNSA) du 11 août 2021 sur la crise sanitaire à La Réunion et les réponses apportées par le gouvernement et le préfet, notamment le « passe sanitaire ». Pour autant, le mouvement de contestation qui se formera à La Réunion et partout en France sera rapidement dominé par des discours multiples et confus. Si nous pouvions y retrouver des citoyen·nes en colère contre le « passe sanitaire », force est de constater que les discours dominants étaient antivaccins voire d'extrême-droite avec des références douteuses à la Shoah notamment.

La FSU Réunion a pris la décision de ne pas s'y associer afin de ne pas brouiller son propre message construit dans ses débats internes : contre le « passe sanitaire » mais favorable au principe de la vaccination. En effet, la FSU choisit ses combats !

## **ACTION**

Le contexte général, sociétal et politique, impose à la FSU de relever plusieurs défis : face au délitement du champ politique, il lui appartient désormais, avec d'autres organisations (associations, syndicats, collectifs,...), de porter un projet sociétal. Face à l'ultra-libéralisme, il lui appartient de défendre les outils de cohésion sociale. Face aux difficultés de notre département que l'ensemble des mesures gouvernementales concourent à aggraver, il lui appartient de définir une stratégie de lutte.

Celle-ci passe d'abord par l'unité syndicale. L'axe FSU-CGTR-Solidaires-SaipER s'est maintenu malgré les difficultés à mobiliser. Au-delà des difficultés à mobiliser nos propres camarades, c'est aussi la question de la cohésion au sein de nos organisations syndicales qui est à améliorer. En effet, avec le renouvellement des secrétaires et porte-paroles de la FSU, de Solidaires et de la CGTR, c'est une nouvelle façon de travailler ensemble qui doit être trouvée par toutes et tous.

La FSU Réunion a ainsi défendu les mandats pris par ses instances et a tenté de lancer des initiatives intersyndicales plus localisées, soit par secteur avec une animation forte de l'intersyndicale Éducation Nationale et une volonté de faire dans les autres secteurs, soit géographiquement en travaillant avec les Unions Locales CGT et les camarades de Solidaires et du SAIPER des lieux concernés (intersyndicale dans l'Est à l'initiative d'action de communication sur la réforme des retraites par exemple).

Pour autant, certaines journées d'action, peu suivies, ont pu avoir des mots d'ordre trop larges ou peu lisibles pour les salarié·es et agent·es des services publics. L'idée d'un calendrier local d'action qui viendrait renforcer les moments de luttes nationales commence à faire son chemin au sein des organisations de l'intersyndicale (même élargie à FO).

Si la crise sanitaire a un temps monopolisé l'attention et occulté d'autres dossiers tout aussi importants, le mouvement syndical dans lequel la FSU est inscrite a poursuivi ses actions revendicatives.

La FSU Réunion a ainsi affirmé son soutien aux combats des personnels soignants en grève pour obtenir, en pleine crise sanitaire, des moyens pour l'hôpital public. Ce soutien s'est caractérisé par des appels à rejoindre les actions intersyndicales et celles des camarades de la fonction publique hospitalière : le 16 juin 2020 et le 15 octobre 2020.

Dans la période, la FSU Réunion et ses syndicats se sont aussi beaucoup impliqués lors de journées d'action sur les suppressions de postes de fonctionnaire (19 février 2020, 26 janvier 2021, 23 septembre 2021), la lutte contre la précarité dans les différentes fonctions publiques (mobilisations intersyndicales des mois de novembre-décembre 2020 : 25 novembre 2020, 05 décembre 2020 et mobilisations des

AESH : 03 juin 2021) ou la lutte contre une nouvelle loi de décentralisation (avec notamment la victoire des camarades du SNICS que la FSU a soutenu tout au long de leur combat).

La FSU Réunion soutient aussi et relaie les appels des camarades du SNPES-PJJ pour un service public d'Éducation à la PJJ et pour la primauté de l'éducatif sur le répressif avec des journées d'action : le 01 décembre 2020 et le 02 février 2021.

Suite au renouvellement des instances régionales, la FSU Réunion a soutenu les camarades du SNUTER en lutte pour le respect des droits des contractuel·les non-renouvelé·es au cours des mois d'août et septembre 2021. Cette lutte a permis à des dizaines de contractuel·les de garder leur emploi.

Au-delà des combats purement syndicaux, la FSU Réunion a aussi été à l'origine ou a soutenu de nombreuses luttes dans notre département. Pour rendre hommage à notre collègue Samuel Paty et défendre la laïcité, la FSU Réunion a rejoint l'appel de la Ligue des Droits de l'Homme de La Réunion, dénonçant à la fois l'obscurantisme et les errements de la hiérarchie dans cette affaire. La FSU Réunion a aussi été à l'origine de la première mobilisation sur la loi dite de « Sécurité globale », le 24 novembre 2020, dont les principales mesures vont dans le sens de toujours plus de contrôle par les autorités et de moins en moins de libertés pour une grande partie des citoyens, notamment les militants. Au final, deux actions seront organisées par un collectif regroupant syndicats, associations et collectif de luttes : le 24 novembre 2020 et le 16 janvier 2021. Ce contexte sécuritaire succède pourtant à une période de forte dénonciation des violences policières suite au décès de l'américain Georges Floyd sous les coups des forces de l'ordre. La FSU Réunion participe ainsi à la marche au flambeau du 2 juin 2020 et au rassemblement du 9 juin 2020. Sur le plan international toujours, la FSU Réunion a participé au rassemblement initié par l'association Réunion-Palestine Solidarité le 22 mai 2021 contre les nouveaux bombardements sur la Palestine.

Impliqué dans les luttes écologiques, la FSU Réunion a participé aux marches pour le climat qui ont eu lieu au cours de l'année 2021. Cependant, il reste assez difficile de construire un cadre commun tant il semble localement difficile, à ce stade, de faire converger les luttes syndicales et écologiques. Nous continuerons de faire notre part pour la réalisation d'un collectif large autour des questions sociales et environnementales.

Dans un autre cadre, celui de la lutte contre l'extrême-droite, la FSU Réunion a participé activement à la réalisation d'une action locale le 12 juin dans le cadre de l'appel national « Marche pour les libertés et contre l'extrême droite ! ». La construction de ce rassemblement a montré certaines difficultés et une certaine confusion dans certaines structures. La crise sanitaire a ainsi vu la montée des discours confus voire d'extrême-droite et notre département n'est pas épargné. La FSU Réunion continue, là encore, un travail collectif mais autour de valeurs et mandats clairs.

- RETRAITES (décembre 2019 - mars 2020)

La mobilisation interprofessionnelle contre le projet de retraite par points a représenté un temps fort de la période. La FSU Réunion y a jeté toutes ses forces en relayant toutes les dates nationales par des initiatives locales : le 5 décembre 2019 donnera une belle mobilisation qui sera hélas perturbée par des actions parallèles menées par des Gilets Jaunes sans concertation avec l'intersyndicale et donnant lieu à des accrochages lors des prises de parole. Malgré cela, 2 nouvelles journées d'action avec grèves et manifestations (10 et 17 décembre 2019) ont été organisées avec un début de prise dans certains services publics. Alors que les longues vacances scolaires d'été allaient grandement casser le mouvement, la FSU Réunion a été à l'initiative d'actions de tractage et de communication pour garder des formes locales de résistance.

Dans l'Hexagone, la détermination des cheminots à s'engager dans une grève longue et sans trêve de Noël -malgré les appels du pied tant du gouvernement que de la CFDT- a rencontré le soutien de l'opinion et a perturbé le calendrier du gouvernement. La FSU Réunion est à l'origine de la mise en place d'une caisse de solidarité intersyndicale qui a permis de donner près de 5000 euros pour soutenir ces salariés en grève.

## **LANGUE MATERNELLE ET RÉGIONALE : LE CRÉOLE RÉUNIONNAIS DANS LES SERVICES PUBLICS**

Après un retour houleux du Conseil académique des langues régionales (CALR) en juillet 2019 et un certain amateurisme dans son organisation, la FSU Réunion a continué d'interpeller les autorités académiques sur la question. Ainsi, un nouveau CALR est convoqué en mai 2020 mais là encore dans des conditions peu respectueuses des textes en vigueur (pas d'arrêté de nomination, pas de vote d'avis possible, pas de traitement de la question diverse déjà posée par la FSU Réunion lors du dernier CALR). Un projet académique pluriannuel est présenté en séance pour la première fois, sans concertation avec une autre entité que les responsables académiques eux-mêmes, après quelques débats contradictoires...rien. Chambre d'enregistrement avant le Comité technique académique (CTA), le CALR de M. MARIMOUTOU, recteur de l'académie, restera celui du non-débat. Avec l'arrivée de la nouvelle rectrice, Mme MANÈS-BONNISSEAU, la donne semble changer et la question faisant de plus en plus



l'actualité, ses prises de position se démarquent de celles de son prédécesseur. Lors de l'audience de rentrée, la rectrice demande un point sur la situation du créole à l'école pour la FSU Réunion, un courrier détaillant la situation actuelle sur le terrain et les demandes urgentes de la fédération et ses syndicats lui est envoyé en septembre 2020. Par la suite, en octobre 2020, la FSU Réunion participera à la journée de préparation des États-Généraux du multilinguisme outre-mer prévu pour octobre 2021 faisant entendre une voix différente de celle de l'académie de La Réunion sur la thématique du créole à l'école. La FSU Réunion a aussi travaillé avec les autres sections départementales de France impliquées sur la question des langues régionales lors d'un stage national en mars 2020. Nos discussions pointent toutes vers de fortes similitudes dans les difficultés à enseigner avec les langues régionales mais la grande différence reste que le créole réunionnais (comme les autres créoles) est la langue maternelle de la majorité des élèves réunionnais. Sa vivacité en fait donc une langue minorée mais pas minoritaire, ce qui change radicalement l'enjeu de nos combats. Localement, c'est au côté de Lantant pou Lamontraz la lang la kiltir réyoné (Lantant LLKR, Association pour l'enseignement de la langue et la culture réunionnaises) que la FSU Réunion s'impliquera régulièrement pour mettre le sujet du créole à l'école sur la table des discussions. Auditionnée sur le système éducatif outre-mer par une mission parlementaire, la FSU Réunion a, avec d'autres organisations syndicales, pu rappeler l'importance de cette question pour l'amélioration du système éducatif réunionnais.

La nouvelle avancée se fera au moment de la publication par les autorités académiques du nouveau Projet stratégique académique (PSA). Celui-ci décline ses objectifs dans des fiche-actions et l'une d'elle porte intégralement et exclusivement sur la prise en compte du créole à l'école. Hélas, aucun cadre de discussion formel n'est établi par le rectorat pour débattre de ce projet. La FSU Réunion fait donc le choix d'écrire un courrier demandant la tenue d'un CALR dans le respect des textes au mois de juillet 2021 en précisant qu'elle se réserve la possibilité d'actions juridiques le cas échéant. Suite à ce courrier, les services en charge de la mission LVR relance les membres du CALR pour la mise en place de commissions de travail. Si les avancées sont là, la FSU Réunion a quand même dû redemander certains éléments permettant le respect des textes et la réunion normale d'un CALR pouvant enfin donner des avis sur la question de la langue régionale dans l'académie. Le CALR réunit le 08 octobre 2021 a permis de voir une réelle avancée dans le débat avec la formulation claire par la rectrice du fait que le créole est à la fois une Langue vivante (LV) enseignée mais aussi, en tant que langue maternelle et première des élèves, une langue d'enseignement à part entière. Si les intentions semblent, aujourd'hui, présentes, la FSU Réunion sera vigilante à la question des moyens nécessaires sur la réalisation de celles-ci.

## **CITÉ ÉDUCATIVE**

Promue par M. BLANQUER, cette nouvelle réforme de l'Éducation prioritaire inquiète la FSU et ses syndicats. La commune du Port est la première de l'île à solliciter ce dispositif, bientôt suivie par celle de Saint-Benoît. Inquiète des répercussions pour les agent·es, la FSU Réunion va commencer, en 2021, un travail de rencontre et de questionnement sur ce qu'apporte réellement cette « Cité éducative ». Ainsi, le secrétariat de la SD ou des SN concernés vont rencontrer tour à tour, le maire du Port, la députée de la circonscription comprenant le Port (elle siège aussi au comité d'évaluation nationale de ce dispositif) et l'équipe en charge de ce dossier pour l'État (la principale du collège TITAN, la coordinatrice de la Cité du Port et un agent des services de la Cohésion Sociale). L'actualité sanitaire et les difficultés à obtenir des sources fiables sur la question ont ralenti ce travail de fond qui est pourtant nécessaire pour la compréhension de l'œuvre de destruction actuelle menée par le ministre de l'EN. Malgré cela, le travail collaboratif entrepris entre le secrétariat de la SD et ceux des SN concernés a permis de montrer que la FSU était capable d'inclure l'ensemble des agent·es qu'elles représentent sur une question particulière, ici l'Éducation qui reste un thème de prédilection qui concerne la majorité des adhérent·es de la section.

## **COMMUNICATION**

La période couverte par ce RA a vu une évolution très rapide de nos outils de communication. En effet, contraint par la crise sanitaire, la FSU Réunion et ses syndicats ont dû développer de nouveaux moyens de communication, existants ou non.

Avec l'arrivée des réunions RH du rectorat suite au confinement, et alors que la question scolaire était scrutée par les médias, la FSU Réunion a fait le choix de publier des compte-rendus de ces réunions afin d'informer toutes et tous sur la mise en œuvre des consignes sanitaires et afin de faire respecter les droits des collègues. Publié sur le site internet ou le compte Facebook© (FB), ils ont permis une forte audience pour la FSU et ses syndicats dans la période. Repris par la presse (quitte à ne pas citer la source), ils seront ainsi le seul contre-poids à la communication du rectorat qui se fera uniquement à la « hiérarchie ».

Pour l'année 2020-2021, les instances de la FSU Réunion vont axer des moyens sur les outils de communication avec une décharge spécifique à ce sujet. Les outils déjà utilisés seront revus et développés et de nouveaux seront mis en place :

- FACEBOOK©

La FSU Réunion possédait jusqu'alors un compte « Fsu-Fsu Réunion », outil peu adapté à une structure morale, les comptes étant plutôt faits pour les personnes physiques. Le compte sera donc transformé en page et renommé « FSU La Réunion ». Les « amis » du compte sont transférés en « J'aime » sur la page pour atteindre (en octobre 2021) 465 « J'aime ». La portée des publications de la FSU Réunion dépasse cependant largement ce nombre. Pour autant, après un an de fonctionnement, nous constatons que c'est plus souvent l'actualité qui fait la diffusion de notre contenu que le contenu lui-même. Ainsi, la publication la plus vue est celle du 8 août 2021 annonçant le préavis de grève de la rentrée 2021 (pour couvrir les personnels de l'Etat et de la Territoriale dans les écoles et établissements scolaires) avec plus de 3000 vues (estimation), avec juste derrière, celle de la veille (7 août 2021) sur l'audience en présentiel avec la rectrice pour préparer cette rentrée en pleine montée des cas et saturation des services de réanimation. Les actions aussi trouvent une bonne audience avec plus de 1500 vues pour l'affiche du 5 octobre 2021 et près de 1000 pour les publications sur le 1<sup>er</sup> mai 2021.

Le but est aussi d'associer les comptes ou pages des SN présents à La Réunion. Par des partages, des « J'aime » et des commentaires, l'audience des uns et des autres augmentent avec le temps. Il nous faut cependant faire attention à ne pas nous enfermer dans des « bulles algorithmiques » qui rendent nos publications moins visibles aux cercles moins militants. Les adhérent·es peuvent aussi contribuer à la visibilité de cette page en faisant de même, participant aussi à l'audience actuelle.

- **SITE INTERNET (fsu974.fsu.fr)**

Durant le dernier semestre de l'année 2020, la FSU Réunion a doucement migré vers le modèle du site de la FSU, qui devient le modèle de l'ensemble des SD possédant un site. Supporté par le national, il nous permettra à terme d'économiser le coût de l'infrastructure précédente pour n'avoir que le nom de domaine « fsu974.re » (en cours d'activation comme voie d'accès au site actuel). Réalisé sous Wordpress© comme le précédent, il intègre une application supplémentaire Avada© permettant une mise en page simplifiée et d'avoir un outil accessible même au moins technophile. Depuis le début de l'année 2021, il est régulièrement alimenté avec diverses informations : actions de la FSU Réunion et ses partenaires ou les compte-rendus concernant l'ensemble des agent·es d'un secteur. A terme, il sera aussi possible de consacrer des dossiers à certains points permettant de regrouper nos mandats et l'actualité sur une question précise. Les revues pourront aussi y être publiées sous forme de porte-folios lisibles en ligne (ce numéro d'ANSANM devrait être le premier à être aussi publié sous cette forme). Avec l'arrêt des publications d'ANSANM hors-élections, la section départementale va devoir penser la revue en lien avec le site internet et les autres outils de réseaux sociaux tant l'outil « revue » ne se suffit plus à lui-même.

- **VISIBILITÉ DANS LES MÉDIAS**

Moins maîtrisable et beaucoup plus sensible aux « sujets d'actualités », les médias écrits et audiovisuels restent pour autant un relais précieux de nos informations. Le SD de la FSU Réunion est régulièrement sollicité sur les questions Éducation nationale, en tant que première organisation à La Réunion, en faisant le lien avec les SN concernés. Il est aussi fréquemment invité ou sollicité sur la question du créole à l'école et dans les services publics. Cependant, avec le temps, nous voyons aussi la dégradation des conditions de travail des journalistes, ce qui peut nous poser des problèmes pour l'organisation de conférences de presse ou la couverture de certaines actions. En effet, la précarisation touche aussi les métiers de la presse et il peut être difficile d'aborder certains sujets techniques quand la personne envoyée ne connaît pas du tout le sujet. Malgré ces difficultés, la FSU Réunion continue de faire au mieux pour faire circuler les informations qui lui semble pertinentes pour les collègues.

Une revue de presse régulière est à retrouver sur le site internet reprenant les articles en ligne ou les captures d'articles concernant des actions menées par ou avec la FSU Réunion et ses syndicats.

- **VISIOCONFÉRENCES**

Avec le confinement dû à la crise sanitaire, chacun·e a dû s'adapter aux contraintes et se réunir physiquement n'était plus possible. Avec le temps, la FSU Réunion, aidée des syndicats nationaux partageant le local, a pu installer le matériel nécessaire à la réalisation de visioconférences de meilleures qualités tant pour ses instances internes que pour certaines formations. Attaché au libre dans le monde numérique, la FSU Réunion a pu compter sur l'outil « Jitsi Meet » pour les réunions des instances de la FSU Réunion. Pour les stages organisés dans la période, il a été préféré l'outil Zoom© qui se prêtait mieux à ce type de visioconférences. A ce jour, un rythme a été trouvé avec des réunions en hybride (présence physique et visioconférence) facilitant le quorum et permettant à plus de militant·es de pouvoir échanger depuis n'importe où sur l'île.

- **LOCAL SAINT-DENIS**

Le local a aussi continué d'être aménagé comme outil pluraliste avec des bureaux pour le SD FSU, et les secrétariats du SNUEP, SNUEP et SNUipp ainsi qu'une pièce de travail-réunion en plus. La séparation entre la grande salle de réunion et les bureaux permet d'accueillir plus de militant·es en simultanément. La



FSU Réunion et les SN présents au local ont aussi dû renouveler le matériel de reproduction avec un outil plus performant et l'arrivée de la couleur et du A3. Cet outil, lui aussi partagé, permet ainsi d'être plus réactif en termes de diffusion de nos publications (tracts et affiches) sur le terrain.

- **NUAGE FSU**

Pour les échanges internes et la circulation des informations, la FSU Réunion s'est appuyée sur le nouvel outil de la FSU, le « Nuage FSU ». Pour le moment, il est uniquement utilisé pour le partage de fichiers, notamment lors des instances de la FSU Réunion afin que les camarades aient le maximum d'informations à leur disposition. Il permet aussi de créer des documents partagés modifiables qui permettent ainsi un travail collaboratif sur des textes à publier (notamment les déclarations liminaires) ou sur des tableaux pour croiser les informations importantes entre SN.

Cet outil a encore de nombreuses facettes exploitables qui doivent nous permettre de mieux nous organiser entre le SD et les secrétariats de SN ou avec les camarades représentants des courants de pensée. Le secrétariat départemental s'efforce de fournir les outils et de les adapter pour une participation pluraliste de toutes et tous.

- **MESSAGERIE INSTANTANÉE**

Pour améliorer la circulation de l'information, la FSU Réunion a choisi l'application Signal© pour les correspondances en messagerie instantanée. Cet outil permet de compléter les mails envoyés et le nuage pour permettre une plus grande réactivité de toutes et tous. Organisé autour de groupe dédié à une instance, ces discussions permettent un échange rapide et simple pour lancer une information ou relancer une demande à tout le monde. A ce jour, le BEFD et les SN Education Nationale s'organisent sur des groupes Signal©.

## **FORMATION SYNDICALE**

Au cours de l'année 2020, la FSU a lancé ses États-Généraux de l'Éducation prioritaire (EP) que la SD de La Réunion a investi avec l'ensemble de ses syndicats. En effet, une journée a été organisée le 27 octobre 2020 regroupant l'ensemble des adhérents des syndicats de la FSU Réunion pour débattre et échanger sur l'Éducation prioritaire à La Réunion. Les ateliers ont ainsi permis des échanges constructifs dépassant le cadre de l'ÉN pour intégrer les secteurs connexes et avoir une vision d'ensemble sur cette thématique. Des compte-rendus de chacun des 4 ateliers ont permis une remontée des travaux réalisés localement pour nourrir les débats des états-généraux nationaux du 28 janvier 2021. Petit point noir de cette journée, le départ de nombreux participants l'après-midi qui a perturbé la suite du programme notamment la plénière avec les invités en visioconférence depuis Paris.

Pour le début de l'année 2021, la FSU Réunion a proposé 2 formations syndicales, pour la première fois, sur l'histoire et le fonctionnement de la FSU. Cette formation se veut un point d'appui pour la construction de notre fédéralisme et aussi de notre structure militante. En informant et débattant avec l'ensemble de nos adhérents de notre histoire commune et de notre fonctionnement commun, nous faisons avancer nos mandats collectivement et de façon pluraliste. Cette formation sera proposée régulièrement aux adhérents et améliorée par le retour fait par les participant·es.

## **FONCTIONNEMENT INTERNE**

En tant que fédération de syndicats nationaux, la FSU a un fonctionnement particulier lui permettant de respecter le pluralisme des idées et opinions en son sein tout en permettant une unité d'action. Pour mettre en œuvre une action cohérente au sein de la fédération, les représentants des SN et des courants de pensée ont besoin d'outils leur permettant de se concerter pour une meilleure réalisation de nos actions communes. Un groupe de travail réunissant l'ensemble des SN de l'ÉN et le SNUTER a vu le jour en début 2021 et se réunit régulièrement pour traiter des sujets communs dans les écoles et établissements scolaires. Ce groupe de travail nous permet aussi d'améliorer la visibilité de la FSU et ses syndicats au sein des écoles et établissements. Dans le second degré, par exemple, un travail fédéral doit permettre d'augmenter le nombre de listes FSU présentes aux Conseils d'administration. A l'instar de ce groupe de travail, une première réunion de préparation des élections professionnelles a permis de dégager quelques grands axes de travail entre tous les SN et la fédération pour améliorer la représentativité de la FSU Réunion dans l'ensemble des champs de ses syndicats nationaux.

# RAPPORT FINANCIER – Septembre 2019 – Septembre 2020

Cher·ères camarades,

Vous avez ci-dessous les éléments chiffrés du bilan comptable de ces 2 dernières années. Ces données sont issues du logiciel interne « GRIGRI » qui permet de tenir une comptabilité recettes-dépenses à partir de nos relevés de comptes. Nous adressons chaque année nos relevés de comptes et les pièces justificatives à l'équipe de la trésorerie nationale de manière à ce qu'ils puissent être, en cas de demande, présentés au Commissaire au Compte. La clôture des comptes s'est toujours faite dans les temps (fin août) et aucune remarque ne nous a été formulée sur les 2 derniers exercices comptables.

Nous devons cependant rester attentifs à respecter les règles fixées :

- Chaque dépense doit être accompagnée de son justificatif (facture)
- Toute dépense supérieure à 600 euros, devra faire l'objet d'un vote en BEFD ou CDFD pour l'adoption d'un mandat financier spécifique.

La situation financière de la FSU Réunion est saine avec 2 exercices positifs qui permettent de voir venir. La stabilisation des versements du Conseil Régional (pour les sièges CCEE et CESER) nous permet de prendre en charge l'intégralité des frais fixes (loyers, énergie, télécommunication, entretien) tout en gardant les moyens de financer nos actions sur le terrain.

L'année 2019-2020 est celle du congrès ce qui explique les charges plus importantes. Elles sont compensées par des produits exceptionnels (versement de la FSU pour les frais de congrès et produits réalisés pendant le congrès : vente de boissons et goodies).

Du fait de cette stabilité et des bons résultats des derniers exercices, le dernier CDFD de la période a voté la fin du versement par les syndicats nationaux de 3€ de cotisations par adhérents. Ce versement représente un maximum de 6900 à 7200€ par an.

Le choix est de mutualiser les charges fixes avec les SN tout en s'appuyant sur l'apport régulier des versements du Conseil régional pour pérenniser la situation financière tout en améliorant et enrichissant les outils de la fédération.

La situation financière actuelle nous permet ainsi un investissement dans : du matériel (mandat pour s'équiper d'une sonorisation performante), un véhicule (pour les manifestations et le transport de matériel) et un nouveau local dans le secteur sud de l'île afin de faciliter et d'optimiser le travail des militant·es de la FSU.

Le solde de la FSU au 30 août 2021 est de : 42 136€

<b>RAPPORT FINANCIER FSU 974</b>	<b>Année 2019-2020</b>	<b>Année 2020-2021</b>
<b>Solde du compte au départ de l'exercice</b>	<b>29 395,67</b>	<b>37 278,92</b>
Total des produits	42 105,56	32 968,09
Total des charges	36 572,63	27 313,1
Report à l'année N+1	<b>5 532,93</b>	<b>5 654,49</b>
<b>CHARGES PRINCIPALES</b>		
Loyer	12 576,89	13 702,00
Eau EDF Internet Téléphone	2 337,78	2 035,97
Frais divers (copies, petits matériels, actions manifestations, fournitures, banques, location salle, congrès...)	21 657,96	11 575,13
<b>TOTAL DEBIT</b>	<b>36 572,63</b>	<b>27 313,1</b>
<b>PRODUITS PRINCIPAUX</b>		
Transfert de charges	12 668,48	12 756,79
Versements CESER et CCEE (Conseil Régional)	18 335,74	14 359,30
Virement FSU National	9 034,81	5 852,00
Soutien OS FSU 974 (3€/adhérent)	174,00	0,00
Produits congrès 2019	1 892,53	
<b>TOTAL CREDIT</b>	<b>42 105,56</b>	<b>32 968,09</b>

# Unité et Action et sans tendance

**APPEL A VOTER**

Tou(te)s les adhérent(e)s des syndicats appartenant à la FSU (Fédération Syndicale Unitaire), sont appelés à s'exprimer sur les rapports d'activité et les rapports financiers présentés par les directions fédérales nationale et départementale et à renouveler les directions fédérales.

La dernière mandature départementale a été courte (vote d'orientation en mai 2020) et avait commencé sous de très bons auspices suite à l'intégration d'une membre d'Unité et Action et sans tendance au secrétariat exécutif départemental. Malheureusement, suite au décès tragique et inattendu de Camille Fringue, dont nous saluons ici la mémoire et le militantisme, la direction



actuelle de la FSU Réunion a refusé qu'elle soit remplacée par un autre élu de notre courant de pensée, ce que nous ne pouvons que déplorer.

La propension qu'avait la direction précédente de considérer la FSU comme un « super syndicat » n'a pas complètement disparu et nous ne pouvons que regretter que son fonctionnement ne respecte pas toujours les règles élaborées par tous les syndicats qui ont créé la FSU.

De même, nous regrettons que les champs de compétences et de mandats de tous les syndicats n'aient pas toujours été respectés conformément à la logique de « fédération de syndicats indépendants » de la FSU.

Toutefois, pour marquer notre accord avec certaines évolutions positives, nous appelons à voter **POUR** les rapports d'activité et financier départementaux.

**Pour le vote n° 1** (orientation fédérale nationale) nous appelons à voter **POUR** la liste « Unité & Action et Sans Tendance ».

**Pour le vote n° 2** nous appelons à voter **POUR** le rapport d'activité national présenté par la direction fédérale nationale.

Pour la **fenêtre 1**, nous appelons à voter **B** et pour la **fenêtre 2** nous appelons à voter **A**

**Pour le vote n°3** nous appelons à voter **POUR** le rapport d'activité présenté par la direction fédérale départementale.

**Pour le vote n° 4** nous appelons à voter **POUR** le rapport financier présenté par la direction fédérale départementale.





## Appel à voter Alternative Fédérale Rapports d'activité et financier - FSU Réunion Septembre 2019 - Septembre 2021

*La démocratie dans la FSU joue pleinement son rôle lors d'un congrès : les votes sur l'activité de la période écoulée permettent à chaque adhérent.e de se prononcer sur le travail militant entrepris au sein de la section fédérale départementale. Le Rapport d'Activité n'est cependant pas une simple énumération des actions menées, il se veut être la synthèse des éléments positifs mais aussi des axes d'amélioration à construire ensemble pour l'avenir.*

La période enjambe 2 mandatures au cours desquelles la priorité a été donnée aux initiatives fédérales nécessaires pour porter nos revendications de défense des services publics et de leurs salarié.e.s avec le souci d'ancrer ces revendications dans les réalités socio-économiques de notre département.

La crise sanitaire, qui couvre cette période, a clairement montré le rôle et la place centrale des Services Publics et la nécessité de les renforcer, à l'exact inverse des orientations politiques choisies par le gouvernement. Les suppressions de postes dans le secteur public ont continué malgré les besoins croissants. L'exemple le plus criant est l'hôpital qui travaille toujours à flux tendu faute de lits et de moyens humains suffisants.

En outre, au lieu de répondre à ces difficultés par un engagement structurel massif de l'État, E. Macron a choisi l'autoritarisme: pass sanitaire, couvre-feu, obligation vaccinale pour certaines professions assortie de menaces sur l'emploi et les salaires. Mais ce n'est pas tout. Il en rajoute en réactivant sa réforme indigne de l'assurance-chômage et la perspective de reprendre celle des retraites.

La gestion erratique de la pandémie et le cocktail explosif des mesures liberticides et antisociales ne pouvaient que conduire à une défiance grandissante envers les institutions dans l'opinion publique. Celle-ci s'est largement exprimée dans les samedis de mobilisation anti-pass sanitaire.

Toutefois il faut reconnaître que ce mouvement a pêché par un mélange des genres qui a rendu difficile la possibilité de le rejoindre. De ce fait, La FSU Réunion, après de larges débats, a choisi de rester à l'écart de ces mobilisations pour ne pas brouiller son propre message.

Pour Alternative Fédérale (AF), la 1ère réponse aux attaques contre notre modèle social est celle de l'unité au sein du mouvement syndical: unité avec les organisations de salarié.e.s dont nous partageons l'essentiel des orientations, soit principalement la CGTR et Solidaires. La section départementale s'est largement inscrite dans ce cadre.

Autre réponse nécessaire, l'unité au sein de notre fédération est un principe fondateur d'AF depuis sa création en 2004. La réunion de 3 tendances nationales (U&A , EE, URIS) sur une même liste avec des camarades sans tendance et la quasi-totalité des Syndicats Nationaux de La FSU Réunion témoigne de cette volonté réussie.

AF, tendance majoritaire à la FSU Réunion, n'a eu de cesse d'organiser et de promouvoir l'expression de toutes et tous, l'égale prise en compte de chacun des syndicats et l'aide à ceux numériquement plus faibles, pour l'Unité au sein de la fédération.

Cette unité s'est en effet toujours appuyée sur la participation de toutes et tous aux délibérations. La recherche permanente du consensus favorise la mobilisation de l'ensemble des salarié.e.s des fonctions publiques et des établissements autour de revendications communes: lutte contre la précarité, défense du statut de fonctionnaire, des salaires, conditions de travail, retraites, des droits conventionnels et statutaires, de l'augmentation des moyens et de la garantie d'un réel service public de l'environnement, de l'éducation, de la santé, de la justice, des territoires, de l'emploi...

La FSU est pluraliste et reconnaît le droit de tendance dans ses statuts. Celui-ci s'exerce dans toutes les instances fédérales, secrétariat compris. L'articulation entre la nécessité de préserver ce pluralisme tout en travaillant à l'unité au sein de la FSU n'est pas de tout repos. La section départementale s'y emploie avec conviction.

### **C'est pourquoi nous vous appelons à voter POUR le rapport d'activité et le rapport financier de la Section Départementale**

**Signataires:** Guillaume ARIBAUD (SNUIPP, co-secrétaire FSU), Daniel MAILLOT (SNUTER, co-Secrétaire FSU), Marie-Hélène DOR (SNES), Lionel LEDUC (SNESUP), Cendrine PEIGNON (SNUEP), Chloé BOURMAUD (SNESUP), Elixabet ALFARO (SNICS, Trésorière FSU), Jennifer LOPIN (SNUEP), Françoise LEPOAN (SNES), Christian PICARD (SNUTER), Jean-Odel OUMANA (SNASUB), Vincent FLEURY (SNEP), Jérôme PAYET (SNU-PÔLE EMPLOI), Ali ELAROUTI (SNPI), Léandre BILLAUD (SNUTER), Ludovic SAVINI (SNEPAP), Charles LOPIN (SNUEP), Philippe ROUET (SNASUB), Patricia CROSSON (SNES), Mathias PAYET (SNASUB), Catherine DURIEZ (SNEP),...